



# COMPETITIONS INTIMES

## CRITERIUM INTIME - RÈGLEMENT

Le TENNIS CLUB HAVRE organise, dès l'ouverture des terrains extérieurs, un tournoi sous forme de critérium. Ce tournoi est ouvert à tout membre en règle de cotisation. Les catégories suivantes sont organisées :

1. OPEN : ouverte aux dames et messieurs, quel que soit leur classement.
2. SIMPLE DAMES : ouverte aux dames, quel que soit leur classement.
3. DOUBLES MESSIEURS
4. DOUBLES MIXTES

Le nombre d'inscriptions n'est pas limité et, pour les catégories de doubles, la formation des paires est libre pour autant que **l'un des deux partenaires n'ait pas un classement supérieur à C32** .

Les catégories pour lesquelles il n'y aurait pas au moins 5 inscrits, seront supprimées.

### Catégorie OPEN

Deux tours sont organisés.

Pour le 1<sup>er</sup> tour, les joueurs sont répartis, par tirage au sort intégral, en un certain nombre de poules, fonction du nombre d'inscrits. Chaque joueur doit rencontrer tous les joueurs de sa poule, après quoi un classement est établi. Pour le 2<sup>e</sup> tour, plusieurs divisions sont constituées en fonction des classements du 1<sup>er</sup> tour. Dans chaque division, les joueurs sont répartis en poules par un nouveau tirage au sort et, lorsque tous les joueurs se sont rencontrés, un nouveau classement est établi.

Finale : constitution d'un tableau avec élimination direct avec les 2 gagnants de chaque division

Tirage au sort pour le 1<sup>er</sup> tour : 21 mars

Fin du 1<sup>er</sup> tour : 14 juin

Fin du 2<sup>e</sup> tour : 14 septembre

Fin du tableau final : fin octobre

### Cat DAMES et DOUBLES

Deux tours sont organisés, pour autant que la catégorie réunisse au moins 10 participant(e)s.

Dans le cas contraire, un seul tour sera organisé.

Pour le 1<sup>er</sup> tour, les joueuses (ou équipes de doubles) sont réparties, par tirage au sort intégral, en deux poules.

Pour le 2<sup>e</sup> tour, les meilleures joueuses (ou équipes de doubles) de chaque poule du 1<sup>er</sup> tour constitueront la division 1 du 2<sup>e</sup> tour. Les autres constitueront la division 2.

Tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour : 21 mars

Fin du 1<sup>er</sup> tour : 30 juin

Fin du 2<sup>e</sup> tour : fin octobre

Afin d'éviter que les membres du TCH qui ne participent pas à cette compétition soient lésés, tous les matchs se jouent en 1 heure (5 minutes d'échauffement et 55 minutes de match) quel que soit le score à l'issue de l'heure, étant entendu qu'un jeu commencé doit être achevé.

Les matchs doivent commencer à l'heure juste et il ne peut être prétexté qu'on joue pour le critérium pour obtenir un dépassement d'heure (ne commencez pas une partie à 19 H.10 en croyant jouer jusque 20 H.10. On peut vous déloger à 20 H., comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du TCH.) Les règles officielles sont respectées afin d'éviter qu'un joueur ne traîne volontairement pour assurer un résultat.

A l'issue de l'heure, la victoire vaut 2 points, l'égalité des jeux vaut 1 point à chaque joueur, la défaite vaut 0 point. Le total des jeux (jeux gagnés MOINS jeux perdus) n'intervient que pour départager 2 joueurs à égalité de points et dont le match qui les a opposés s'est terminé par une égalité. Dans tous les autres cas, les joueurs seront départagés, en cas d'égalité, par le résultat du match qui les a opposés.

Si une égalité devait unir 3 joueurs de manière telle que X batte Y, que Y batte Z et que Z batte X, le total des jeux ((jeux gagnés MOINS jeux perdus) dans ces 3 matchs départagerait ces joueurs. En cas de nouvelle égalité, c'est le total des jeux (jeux gagnés MOINS jeux perdus) dans toutes les rencontres de la poule qui serait déterminant, et ensuite le nombre de matchs « joués » .

Tous les matchs non joués pour la date prévue seront considérés comme joués avec le score de 0-0

Les résultats des parties sont notés sur des feuillets prévus à cet effet et disponibles à la cafeteria (sous la télévision) Le juge-arbitre et son adjoint se réservent le droit d'annuler certains résultats qui pourraient fausser les classements (par exemple si un joueur a joué un nombre insuffisant de matchs.)

Le juge-arbitre et son adjoint se réservent le droit de modifier le présent règlement pendant la saison, pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au samedi 21 mars au club-house. Des bulletins d'inscription sont disponibles à la cafeteria. Le droit d'inscription est de 16 €. par joueur de simple et de 24 € par paire de double.

Pour clôturer la saison d'été, un repas sera offert aux participants du critérium intime. Il sera payant pour les accompagnateurs . Au cours de cette soirée, des prix récompenseront les meilleurs pour autant qu'ils aient joué toutes leurs rencontres.

Après chaque tour, les participants recevront par la poste ou email un récapitulatif de la composition des poules, ainsi que la liste des participants avec leurs coordonnées et N° de téléphone. Ils recevront également le règlement définitif établi en fonction du nombre d'inscrits.

Juge-arbitres : Michelle FRANCOIS 0496/285426  
michelle.francois@skynet.be  
: Olivier MERCIER